

Pratiques des salaires dans le spectacle vivant, selon enquête Atps (fin juin 2008)

Fonction : Directeur technique - CDD (Contrat à durée déterminée)

Salaire	Type de contrat	Nb h/mois	13e mois	Heures supplémentaires	Avantages divers	Ancienneté
3 000 €	CDD employé				gsm/ km remboursés	
185 €/cachet	CDD employé	8h / j			gsm/ km remboursés	38 ans